VAE

ACCOMPAGNEMENT A LA RECEVABILITE

Mise à jour 29/06/2023

La Validation des Acquis de l'Expérience est une procédure permettant d'obtenir un diplôme inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), un titre professionnel ou un certificat de qualification professionnelle (CQP), sans passer par un parcours de formation.

Le processus de VAE se déroule en 4 étapes : l'information, la recevabilité, le dossier de preuves, le passage devant le jury.

L'étape de recevabilité est indispensable pour rendre votre démarche VAE officielle auprès de l'organisme certificateur.
Pour être recevable, votre dossier doit respecter l'ensemble des conditions d'éligibilité. C'est pourquoi cet accompagnement vous sera d'une grande aide pour définir la suite de votre parcours avant de vous engager dans toute démarche de VAE ou de formation.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Vérifier l'adéquation de votre parcours et de vos compétences avec les compétences attendues telles que précisées au référentiel du titre visé.
- Identifier les expériences clés ainsi que les justificatifs à présenter
- Compléter le CERFA

PROGRAMME

- Présentation et explication du projet VAE
- Vérification de la faisabilité de projet VAE et préconisations alternatives en cas de besoin
- Vérification des pièces justificatives de recevabilité.
- Explication du CERFA et de sa notice
- Vérification du dossier et correction si besoin.
- Envoi du dossier au certificateur par le candidat
- Préconisations en cas de VAE partielle ou d'orientation

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individualisé en présentiel ou à distance
- Référentiels de certification

ACCOMPAGNATEURS

Laura Plessis
Conseillère CEP VAE CMA Auvergne Rhône Alpes - Lyon-Rhône
Formée à l'accompagnement VAE sur les titres du secteur artisanal par CMA Académie.

Estelle Rancon
Responsable du pôle formation continue CMA Auvergne Rhône Alpes - Lyon-Rhône et Ain
Formée à l'accompagnement VAE sur les titres du secteur artisanal par CMA Académie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Grille d'auto-évaluation par titre visé
- Grille d'aide à la décision
- Fiche de synthèse
- Questionnaire d'évaluation de la prestation d'accompagnement

LES +

- Bénéficiez d'un accompagnement à la constitution du dossier de recevabilité VAE (livret 1) pour gagner du temps et sécuriser votre démarche.
- Accompagnateurs spécialisés dans la démarche VAE
- Accompagnement sur mesure
- Titres et spécialités accessibles, débouchés et suites de parcours disponibles sur le site internet
- Taux de satisfaction : voir site internet
- Taux d'obtention : détail sur le site internet

PUBLIC

Tout candidat à la VAE sur les titres du réseau des CMA

PRÉREQUIS

Avoir participer à une réunion d'information

LIEU

CMA Auvergne Rhône Alpes – Lyon Rhône

DATES / HORAIRES

- 2 heures
- Entretien individuel en présentiel ou en visio

TARIF

200€ net de taxe

DÉLAI D'ACCÈS

- Date limite d'inscription: aucune
- Effectif minimum requis : 1 personne

CONTACT

CMA Auvergne Rhône Alpes

10 rue Paul Montrochet 69002 Lyon

04.72.43.43.00

vae@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Consulter nos conditions générales de vente

VAE

ACCOMPAGNEMENT A LA RECEVABILITE

Mise à jour 29/06/2023

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation; gestion du handicap y compris cognitif) à définir avec notre référent Handicap à votre disposition.

MODALIES D'ACCOMPAGNEMENT A DISTANCE

- PC équipé de CHROME ou FIREFOX à jour avec une connexion internet.
- Micro et haut parleur.
- Casque audio conseillé.
- Webcam
- Adresse mail consultable

Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences à distance: Outils identiques à la modalité en présentiel réalisé à distance.

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire ZOOM ou TEAMS et le cas échéant, plateforme LMS spécifique.

Contact technique : 04.72.43.43.52
Référent de la CMA Auvergne Rhône Alpes : Estelle Rancon

LES +

- Bénéficiez d'un accompagnement à la constitution du dossier de recevabilité VAE (livret 1) pour gagner du temps et sécuriser votre démarche.
- Accompagnateurs spécialisés dans la démarche VAE
- Accompagnement sur mesure
- Titres et spécialités accessibles, débouchés et suites de parcours disponibles sur le site internet
- Taux de satisfaction : voir site internet
- Taux d'obtention : détail sur le site internet

PUBLIC
Tout candidat à la VAE sur les titres du réseau des CMA

PRÉREQUIS
Avoir participer à une réunion d'information

LIEU
CMA Auvergne Rhône Alpes – Lyon Rhône

DATES / HORAIRES

- 2 heures
- Entretien individuel en présentiel ou en visio

TARIF 200€ net de taxe

DÉLAI D'ACCÈS

- Date limite d'inscription: aucune
- Effectif minimum requis : 1 personne

CONTACT

CMA Auvergne Rhône Alpes

10 rue Paul Montrochet 69002 Lyon

04.72.43.43.00

vae@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Consulter nos conditions générales de vente